

Le bulletin cabrimontain

novembre 2011

Rédigé, édité et diffusé par la Municipalité de Montcabrier (Lot)

Éditorial

Une fois de plus, après un été bien rempli dans notre bastide et une magnifique arrière-saison, les plus jeunes ont repris le chemin de l'école et les plus grands ont retrouvé leur rythme de travail.

Notre commune possède de nombreux atouts dont l'un des plus forts est véritablement le dynamisme de ses associations. Culturelles, artistiques ou sportives, les bénévoles, font le maximum pour les faire vivre et apporter simplement de vrais moments de bonheur aux Cabrimontains bien sûr, mais aussi à nos voisins et aux touristes.

L'implication des jeunes dans les diverses associations leur permet à la fois de démontrer leur capacité au service du collectif et de les intégrer utilement dans notre milieu rural.

L'évolution de notre société donne la possibilité, tout en restant chez soi, d'entreprendre beaucoup. Néanmoins, je pense que l'on ne peut se passer de ces moments où le partage est plus qu'agréable et les échanges formidables.

Aussi la Municipalité soutient autant que possible les associations; et donc celles et ceux qui se démènent tout au long de l'année pour animer, gérer, faire vivre leurs projets, construisant et perpétuant ainsi une belle image de Montcabrier.

Bonne continuation.

*Le Maire
Didier Doriac*

Pour voter en 2012

En 2012, deux élections majeures pour notre démocratie :

- les Présidentielles dont le 1^{er} tour aura lieu le 22 avril et le second le 6 mai.
- les Législatives les 10 et 17 juin.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur des listes électorales. Cette démarche doit impérativement être faite avant le 31 décembre en se présentant à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Une rentrée scolaire ensoleillée

Avec un effectif stable de 51 élèves, répartis en trois classes (Melle Aurélie Sargès, Melle Emeline Cosmo et M Jean-Philippe Giaccobo), la rentrée scolaire s'est bien passée.

De nombreux projets sont envisagés, avec notamment un futur orchestre à l'école, où les élèves de CE2, CM1 et CM2 apprendraient chacun à jouer d'un instrument à vent. Ce projet se fait en partenariat avec l'École de musique de la Communauté de Communes (basée à Prayssac) et l'Harmonie de Puy l'Évêque.

Un bémol cependant: avec les menaces de suppressions de postes confirmées par le Gouvernement dans l'Éducation Nationale, notre petite école de campagne risque de perdre un poste d'enseignant à la rentrée 2012. Donc si vous connaissez des familles susceptibles d'être intéressées par la scolarisation d'enfants à Montcabrier (RPI Montcabrier, Saint-Martin-le-Redon et Cassagnes), n'hésitez pas à les diriger vers les enseignantes, qui leur communiqueront tous les renseignements nécessaires.

Si la rentrée scolaire 2011 fut ensoleillée, à cause des réelles menaces maintenues sur celle de 2012, l'heureuse initiative musicale ne conduira pas forcément à une école enchantée!

Visite de Mme la Députée

Dans le cadre de son mandat de Députée, Dominique Orliac, accompagnée de son suppléant Bernard Choulet, de Jean Milhau (sénateur à ce moment-là) et de Serge Bladinières Conseiller Général, s'est déplacée à Montcabrier le lundi 20 juin pour une visite qui a duré près de deux heures. Une délégation du Conseil Municipal les a accueillis.

Vos Élus ont mis en avant les dossiers prioritaires pour Montcabrier. Mme Orliac a réaffirmé son action contre les suppressions de classe. Par ailleurs, elle s'est engagée à soutenir financièrement, sur son enveloppe parlementaire, les travaux d'assainissement du bourg concernant le pluvial.



Pour rappel, le Sénateur Miquel s'est également engagé sur son enveloppe parlementaire, à une aide pour l'enfouissement des réseaux et la rénovation de la toiture de la mairie.

Photo : Mme la Députée à Montcabrier, accompagnée de M Choulet, de M Bladinières, de M Milhau et des Élus municipaux.

Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

La commune est représentée par 2 élus (D Doriac et M Bunel) plus 1 suppléant (L Kacémi) qui siègent en tant que Délégués communautaires au sein de cette assemblée de 40 membres présidée par M Jean-Claude Baldy. Toutes les informations sur les missions du Conseil Communautaire, son fonctionnement et ses décisions (PV des réunions) sont accessibles via internet.

Par ailleurs, son action fait l'objet de diverses publications régulières.

Lors des dernières réunions de la Communauté de Communes, les Délégués de la commune, conformément à la délibération votée à l'unanimité du Conseil, n'ont pas manqué d'intervenir pour s'opposer au projet de rattachement «au grand Cahors».

Colombarium et cimetières communaux

La Municipalité a décidé de pourvoir le cimetière de Montcabrier d'emplacements permettant l'accueil d'urnes funéraires. L'acquisition d'un colombarium est à l'étude pour une installation toute prochaine.

À noter que l'achat de petites concessions pouvant uniquement recueillir des urnes dans des caveaux de dimension limitée sera possible dans chacun des trois cimetières de la commune.

Concernant les cimetières, des travaux de reconstruction du mur de celui de Pestillac ont dû être faits en urgence avant la Toussaint.

Formation aux premiers gestes de secours

Sur proposition de l'Inter-associations, des formations aux premiers secours vont être réalisées. 6 séances de 2 heures seront dispensées par M Boutarel (de l'association mutualiste de secourisme en milieu rural du pays de Cahors) pendant l'hiver ou au plus tard au printemps. Cette session qui réunira plus d'une dizaine de membres (ou non) des associations cabrimontaines a déjà fait le plein de participants.

Soulignons que le financement sera pris en charge par Groupama.

On ne peut que saluer cette excellente initiative des membres de l'Inter-associations.

11 novembre

La Municipalité invite tous les habitants à venir honorer toutes les victimes des guerres et en particulier les disparus de notre commune. La cérémonie se déroulera devant le monument aux Morts à 11 heures.

Dans la continuité des recherches effectuées l'an passé, les personnes qui auraient des photos ou documents sur ces héros pourront les porter avant le début de celle-ci afin de les exposer dans la salle des fêtes.

Pour clôturer la manifestation, la municipalité offrira le verre de la Paix aux participants.

Festivités estivales

Montcabrier a encore connu un été festif cette année avec comme point d'orgue une fête votive très réussie qui a rassemblé beaucoup de monde dans une très bonne ambiance.



Photos :

Le petit train est arrivé à Montcabrier le dimanche 28 août.



Les concerts de musique classique proposés par l'association «le 8 de Montcabrier» ont confirmé l'emprunte culturelle du village. La soirée du 8 août assurant une très belle prestation musicale et un repas sur la place a été saluée par de nombreux participants.

La brocante du 15 août a eu un succès impressionnant. Plus de 100 exposants, des visiteurs de plus en plus nombreux et un stationnement de plus en plus compliqué pour les centaines de voitures qui n'ont cessé de défiler de 5 heures du matin à plus de 20 heures. On en profite pour saluer la compréhension des habitants qui mettent les parkings à disposition de cette manifestation.

La foire de la St. Louis a eu un programme particulièrement riche en histoire et tradition. L'évêque de Cahors est venu célébrer la messe le matin; ce qui a permis au premier magistrat de mettre en évidence les efforts de la commune pour maintenir en état les 3 édifices religieux. L'après-midi, une bonne cinquantaine de personnes ont assisté aux conférences proposées par M. Patrick Dupuis (qui a parlé de la seigneurie de Pestilhac dans le contexte politique des 11ème et 12ème siècles) et M. Pierre Simon, doctorat en histoire médiéval (qui a livré un exposé fascinant sur les chartes des bastides et, surtout, celle de Montcabrier ou Monte Chabreio).

Max Pons clôtura la journée par la traditionnelle visite de la bastide.

L'exposition des artistes et artisans a permis à bon nombre de visiteurs d'apprécier le savoir-faire d'amateurs toujours plus créatifs.

Enfin, les marchés de producteurs ont à nouveau assuré une animation de qualité constante tous les vendredis soirs.

Festivités d'hiver

- 26 novembre ~ soirée belote organisée par l'ASM – 21h00, salle des fêtes.
16 décembre ~ Noël des enfants organisé par les Écoles.
16 & 17 décembre ~ Marché de Noël organisé par l'Association artistes & artisans de la bastide,
vendredi – 13h00-19h00 salle de la mairie
samedi – 10h00-19h00 salle des fêtes.
17 décembre ~ châtaignes grillées, vin chaud et pâtisseries offerts par l'ASRPM;
jeux pour enfants; 14h30 salle des fêtes.
8 janvier 2012 ~ les vœux de la municipalité – 11h00, salle des fêtes.
7 ou 14 janvier 2012 ~ soirée loto organisée par l'ASM – 21h00, salle des fêtes de Montcabrier (date à confirmer).
4 février 2012 ~ soirée carcasses de canards organisée par la Comité des fêtes.
10 mars 2012 ~ Repas organisé par «La Diane du bas Quercy».

Toute la région passe au tout numérique le 8 novembre.

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) arrive en Midi-Pyrénées. Si votre mode de réception est exclusivement analogique, et si vous ne faites rien avant le passage au tout numérique, vous ne pourrez plus regarder la télévision.

Vous trouverez une notice établie par France Télé Numérique insérée à ce bulletin. Celle-ci reprend un guide complet que tous les utilisateurs ont reçu fin septembre.

Nous soulignons 2 points importants:

- des aides financières existent;
- par ailleurs, une assistance technique à domicile est gratuite pour les foyers dont les membres ont 70 ans ou plus et/ou souffrant d'un handicap égal ou supérieur à 80%.

Le conciliateur de justice à votre service (source : Ministère de la Justice)

Alors qu'une loi vient d'obliger à s'acquitter de la somme de 35 euros pour entamer toute action en justice, certains parlementaires estimant que c'est un préalable équitable pour tout justiciable, il est sans doute bon de rappeler l'existence des Conciliateurs de justice, dont l'action est gratuite.

Le Conciliateur de justice est à votre disposition pour vous aider à résoudre tous les différends naissant entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne, à l'exception des questions relatives à l'état des personnes et au droit de la famille ainsi que les litiges avec l'administration.

La mission de Conciliateur consiste à entendre les intéressés et à leur proposer une solution équitable pour mettre un terme à leur différend. Si l'accord se réalise, un procès-verbal peut être rédigé dont un exemplaire est remis à chacune des parties.

Pour obtenir ses services, aucune formalité n'est requise. Cette intervention entièrement gratuite, accessible à toutes et à tous, épargne dans bien des cas, les tracas, les contraintes et les frais d'un procès.

Le Conciliateur est présent chaque mardi après-midi en alternance à la mairie de Puy l'Évêque ou celle de Prayssac. Il suffit de prendre rendez-vous auprès des secrétariats de ces mairies du canton.

Relais Poste à Montcabrier

Les services de La Poste vont mettre en place un Relais Poste à la boulangerie multi-services du village à compter du 1er décembre 2011. 17 fonctionnent déjà dans le Lot.

«Le Relais Poste se présente sous la forme d'une convention établie entre la Poste et un commerçant par laquelle ce dernier se voit confier la réalisation d'opérations de base en matière de courrier et de services financiers dans son local commercial.» (Source : services de la Poste.)

Les services de la Poste se chargent de l'information pour cette opération qui se concrétisera à partir du 1^{er} décembre 2011.

Une nouvelle carte du patrimoine

L'ASRPM (Association pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine de Montcabrier), qui a actuellement 84 membres, a conçu et publié une nouvelle carte de la commune. Celle-ci met en évidence les chemins et le petit patrimoine cabrimontains (sources, fontaines, moulins, gariottes) ainsi que les structures plus importantes (églises, castrum). Pour acheter un exemplaire contacter M. Salvatore Orlando au 05 65 21 89 36. Le prix est de 2 euros pour les non-membres et de 1 euro pour les membres.

Collecte des emballages vides de produits phytosanitaires

Une collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (bidons plastiques, fûts en plastique ou métal, boîtes et sacs en carton, papier ou plastique), aura lieu les 15 & 16 novembre à Puy l'Évêque (Capel Vitivista). Les emballages doivent être vides, bien rincés et secs.

Dons pour la restauration de l'église Saint Louis

La municipalité remercie tous les généreux donateurs qui ont fait une contribution à la restauration de l'église pendant ces deux dernières années.

Votre soutien financier est toujours possible par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine (chèques à l'ordre de «Fondation du Patrimoine – Église St.-Louis Montcabrier»). Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu. Pour profiter d'une réduction d'impôts dès 2012 sur vos revenus 2011, les dons doivent être impérativement réalisés avant le 31 décembre 2011.

Pour en savoir plus vous pouvez aller sur le site www.fondation-patrimoine.com ou encore joindre la Mairie.

La Mairie de Montcabrier
tél : 05 65 36 57 83 fax 05 65 30 63 77
e-mail : montcabrier46.mairie@wanadoo.fr
site web : www.montcabrier.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
~ lundi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h30;
~ les vendredis, des semaines paires, de 14h00 à 17h30.